

L'atelier se tiendra à l'hôtel Pullman, à partir de 9 heures.

Le ministre de la Justice, Aminata Touré, et le ministre de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat féminin, Mariama Sarr, prendront part à l'ouverture de la rencontre.

"Cet atelier va permettre aux acteurs d'échanger sur les causes de la non-application de la loi 99-05 du 29 janvier 1999 réprimant l'excision, de sensibiliser les participants sur l'approche sociale et l'argumentaire religieux pour l'abandon de l'excision", ajoute la même source.

Il sera aussi question "d'identifier des actions permettant la vulgarisation et l'application efficiente de cette loi".

Source: <http://fr.allafrica.com/stories/201211060488.html>